

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 17 février à 17 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 février, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Charles-Henri BIANCONI.

En exercice : 15	Etaient présents : BARTOLI Jean-Christophe, BIANCONI Charles-Henri, GIUDICELLI Paul, QUILICHINI Paul, SAMPIERI Jean-Pierre, SANTARELLI Felix, TOMASI Jean-Vincent, VAUTRIN Marie Gabrielle
Présents : 8	Etaient excusés et représentés par pouvoir : ANTONETTI Jean-Pierre, CUCCHI Caroline
Votants : 10	Etaient absents : BERQUEZ QUILICHINI Zélia, CESARI Mathieu, MANICCIA Christophe, POLVERINI Jérôme, QUILICHINI Pierre
	Secrétaire de séance : BARTOLI Jean-Christophe
	Le quorum étant réuni, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

### Objet : Autorisation de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023 : budget principal et budget annexe du port de plaisance et de pêche de Pianottoli-Caldarello

Le maire rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales : « Jusqu'à l'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et des restes à réaliser.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption. L'autorisation mentionnée ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits ».

- Montant des crédits votés en 2022 pour le budget principal.

CHAPITRE	CREDITS VOTES EN 2022 DM INCLUSES	CREDITS OUVERTS EN 2023
20 Immobilisations incorporelles	225 000,00	56 250,00
21 Immobilisations corporelles	884 104,52	221 026,13
23 Immobilisations en cours	1 408 369,16	352 092,29
<b>TOTAL</b>	<b>2 517 473,68</b>	<b>629 368,42</b>

- Pour l'exercice 2023 il est proposé au conseil municipal de faire l'application de cet article à hauteur de 629 368,42 €.
- Montant des crédits votés en 2022 pour le budget annexe du port.

CHAPITRE	CREDITS VOTES EN 2022 DM INCLUSES	CREDITS OUVERTS EN 2023
20 immobilisations incorporelles	315 040,30	78 760,07
21 immobilisations corporelles	386 285,80	96 571,45
<b>TOTAL</b>	<b>701 326,10</b>	<b>175 331,52</b>

- Pour l'exercice 2023 il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 175 331,52 €.

En section de fonctionnement, le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente ;

Le Conseil municipal, ouï l'exposé ci-dessus, après en avoir délibéré

### DECIDE

**Article Unique** : d'approuver la proposition de Monsieur le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Voix POUR :	10
Voix CONTRE :	-
ABSTENTION :	-
NON PARTICIPATION :	-

<p>Affichée et transmise en Préfecture le :</p> <p>09/03/2023</p>	<p>Fait et délibéré à Pianottoli-Caldarello, le 17 février 2023,</p> <p>Ont signé au registre tous les membres présents.</p> <p>Pour extrait conforme, le Maire,</p> <p>Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 09/03/2023</p> <p style="text-align: right;">Le Maire,</p> <div style="text-align: right;">         Charles-Henri BIANCONI        </div>
---	---